

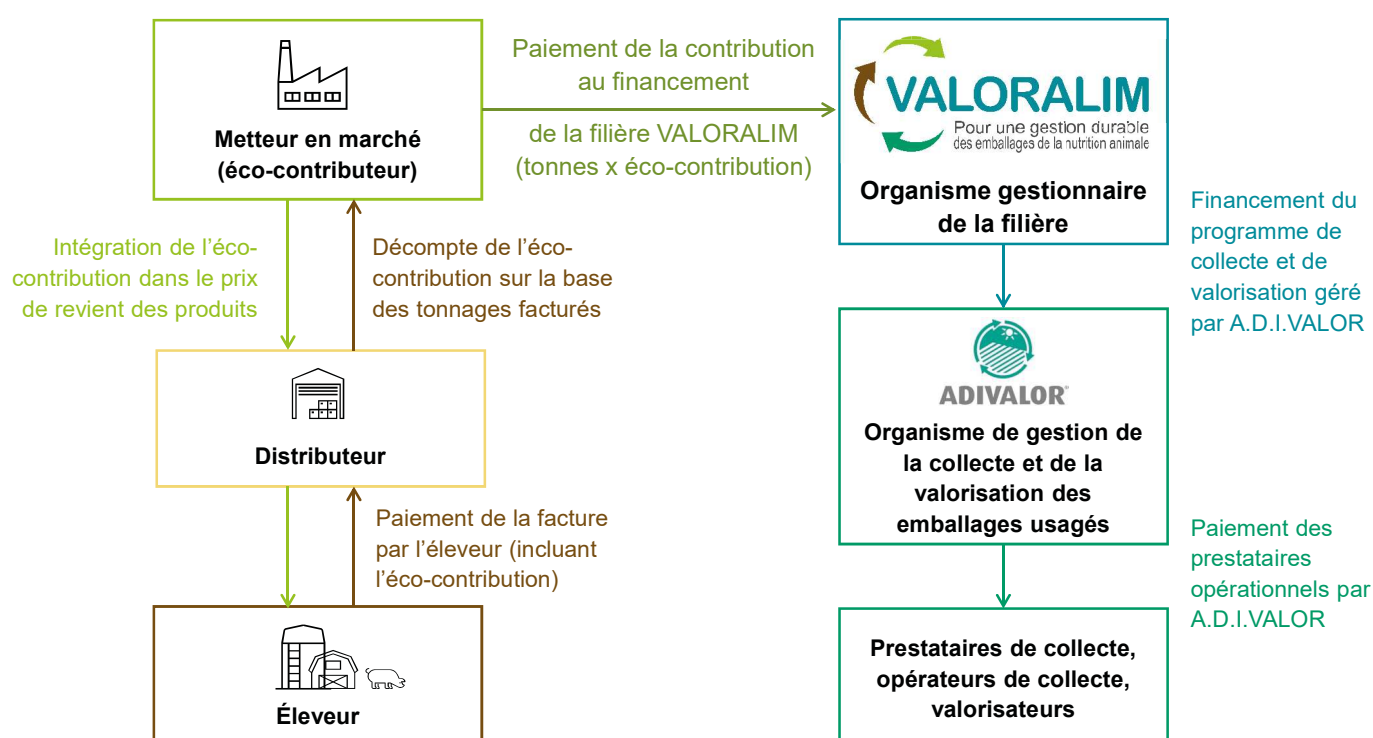
VALORALIM, nouvelle filière pour la VALORisation des emballages des produits de nutrition animale

GÉRER DURABLEMENT LES EMBALLAGES DE PRODUITS DE NUTRITION ANIMALE

VALORALIM est la filière de collecte et de recyclage des emballages vides des produits de nutrition animale en élevage. Elle fédère les entreprises du secteur de la nutrition animale (fabricants de produits de nutrition animale, fournisseurs, distributeurs) et les éleveurs autour de l'enjeu de la valorisation des emballages usagés. Cet outil collectif est en charge d'organiser les opérations de collecte et de recyclage par un financement mutualisé et optimisé. VALORALIM s'appuie sur un partenariat avec l'éco-organisme A.D.I.VALOR qui sera en charge de conduire le programme de collecte et de recyclage.

ORGANISER COLLECTIVEMENT LA FILIÈRE

Créée en 2023, la S.A.S VALORALIM est représentée et pilotée par les 3 syndicats de la nutrition animale (l'AFCA-CIAL, La Coopération Agricole section Nutrition Animale et le SNIA). Elle s'appuie sur une gouvernance composée d'un Conseil de Surveillance (administrateurs des syndicats) qui assure un processus décisionnel efficace et unanime. VALORALIM collectera les écocontributions auprès des metteurs en marché afin de financer le programme de collecte et de recyclage confié à A.D.I.VALOR. L'éco-contribution est définie à la tonne de produits de nutrition animale et en fonction du type d'emballage.



VALORISER LES EMBALLAGES DES PRODUITS DE NUTRITION ANIMALE

En France chaque année, 10 % des produits commercialisés par le secteur de la nutrition animale sont mis en marché avec un emballage. Leur utilisation par les éleveurs génère 10 000 tonnes d'emballages vides à valoriser.

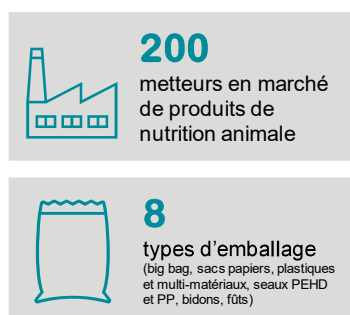
Dans un premier temps, VALORALIM se consacrera aux emballages les plus importants en volume : sacs en papier et/ou plastique, des bigs bags, des seaux, des bidons et des fûts en plastique.

RENDRE OPÉRATIONNELLE LA FILIÈRE

Le lancement opérationnel de la filière aura lieu le 1er juillet 2023 par l'intégration des éco-contributions par les metteurs en marché dans le prix de vente de leurs produits.

Les collectes d'emballages, organisées par A.D.I.VALOR et ses partenaires, débuteront à l'automne 2023, et mutualiseront les flux avec les filières pré existantes (points de collecte similaires, dates de collecte identiques). Une communication à l'attention des éleveurs est prévue pour expliquer le dispositif mis en place.

DIMENSIONNER NOS OBJECTIFS



1^{er} juillet 2023

Mise en place de l'éco-contribution dans la vente des produits conditionnés

octobre 2023

Lancement des premières collectes d'emballage, organisées par A.D.I.VALOR



90 %

des aliments pour animaux commercialisés en vrac



10 000 t/an d'emballages vides à collecter

Horizon 2028



60 %

d'emballages collectés



80 %

d'emballages recyclés sur la quantité d'emballages collectés

CONTACTS

Pascal PRINGAULT – VALORALIM

Ronan VANOT – A.D.I.VALOR

Claire LAURENT – AFCA-CIAL

Éloïse MAS – La Coopération Agricole Nutrition Animale

Vincent HERAL – SNIA

contact.valoralim@gmail.com

r.vanot@adivalor.fr

claire.laurent@afca-cial.org

emas@lacoopagri.coop

v.heral@nutritionanimale.org